INSEE BOURGOGNE
dimensions
N° 120 - Mars 2005 - 2,20 euros

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

Parc Naturel Régional du Morvan : départ de jeunes adultes et installation de jeunes ménages et de retraités

Le Parc Naturel Régional du Morvan est un espace rural peu dense et peu peuplé. Bien qu'attirant de nouvelles populations, dont des retraités et des périurbains, il continue de perdre des habitants et le vieillissement de la population est accentué par le départ des jeunes. Encore tournée vers l'agriculture, son économie s'est fortement tertiarisée. Sa capacité d'accueil touristique est importante.

Le Parc Naturel Régional du Morvan, dont le cœur est un massif montagneux humide et boisé, est situé au centre de la région Bourgogne à cheval sur les quatre départements. Dans le périmètre proposé pour la révision de sa charte, il couvre environ 2 800 km² soit près de 9 % de la superficie régionale. Avec 16 habitants au kilomètre carré, il forme un espace naturel et rural peu dense, moins dense encore que l'ensemble de l'espace à dominante rurale bourguignon (25 habitants au km²).

Dans les 120 communes qui le composent (95 communes du décret de 1997 et 25 communes proposées) résident 45 800 habitants soit à peine 3 % de la population régionale.

Les communes rurales, au nombre de 100, sont les plus nombreuses et regroupent 86 % de la population du parc (39 600 habitants), tandis que 20 communes (6 200 habitants, soit 14 % de la population) font partie de l'espace périurbain d'Autun et Avallon.

Les communes du parc sont de petite taille. Quelques bourgs cependant animent des bassins de vie internes au parc en offrant à leur population et à celle des communes proches les commerces et services courants. Avec 2 840 habitants, Saulieu est le bourg le plus peuplé suivi par Château-Chinon, Luzy, Étang-sur-Arroux, Moulins-Engilbert, Lormes, qui comptent de 1 400 à 2 300 habitants.

Le Parc Naturel Régional du Morvan

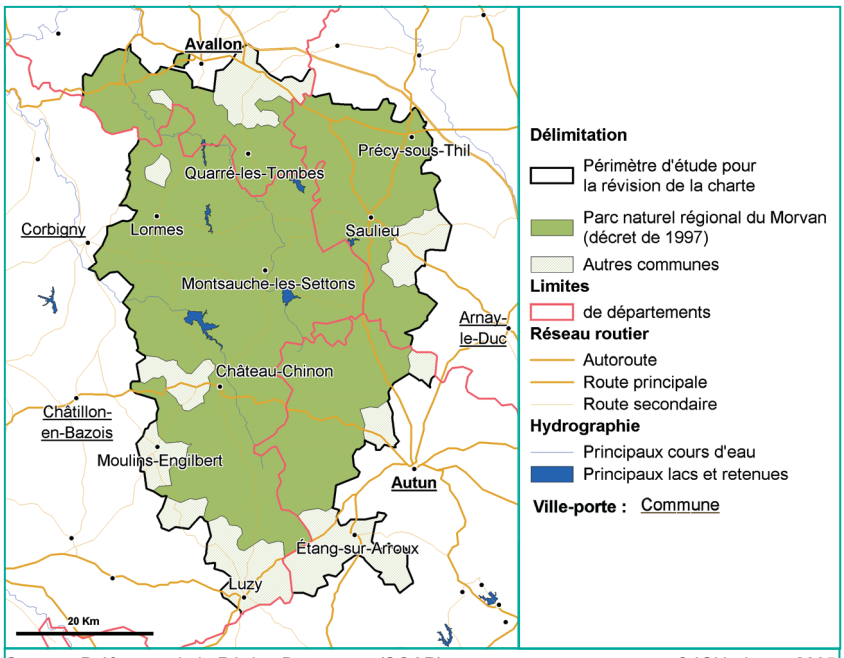

Source : Préfecture de la Région Bourgogne (SGAR). © IGN - Insee 2005

Les Parcs naturels régionaux datent de 1967. Consacrés par l'article L333-1 du code de l'environnement, ils sont constitués par :

- un territoire à forte identité naturelle et culturelle mais fragile,
- un projet de mise en valeur durable et harmonieuse du territoire,
- une charte, véritable contrat entre les membres du Parc,
- une marque, détenue par l'État et attribuée lors du classement par décret.

Le Parc naturel régional a pour objet : de protéger son patrimoine naturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ; de contribuer à l'aménagement du territoire ; de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

La France compte aujourd'hui 44 parcs naturels régionaux. Le Parc Naturel Régional du Morvan a été créé en 1970 : il fait partie des sept premiers créés sur le territoire français et est le seul de la région Bourgogne. Le périmètre étudié ici est celui proposé dans le cadre de la procédure de révision de la charte (PNR du Morvan 2006).

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 120 - Mars 2005 - 2,20 euros

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

Attractivité résidentielle croissante

Le Morvan est un espace attractif où les arrivées de population sont plus nombreuses que les départs. Mesurée à chaque recensement, cette attractivité n'est pas nouvelle. Elle s'observe au moins depuis 1975 et tend à augmenter ces dernières années. En cela le Morvan se distingue de l'ensemble de l'espace à dominante rurale bourguignon redevenu attractif seulement au cours des années 1990 après une longue période d'exode rural.

Entre 1990 et 1999, le parc du Morvan a accueilli sur son territoire 10 900 personnes et en a laissé partir 7 840 soit un excédent migratoire de 3 060 personnes. En 1999, près d'un habitant du Morvan sur quatre (24 %) n'y habitait pas 10 ans auparavant.

Cette attractivité s'exerce principalement sur deux catégories de population. D'une part, le Morvan a conquis le cœur de nombreux Franciliens venus "se mettre au vert" (3 320 dont 650 Parisiens). Près de 400 Rhône-Alpins et 220 habitants de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont aussi venus profiter du calme de la campagne morvandelle. Parmi les nouveaux arrivants figurent également 550 personnes venues de l'étranger, les plus nombreux étant les Néerlandais (130). Ces nouveaux résidents choisissent le plus souvent de s'établir dans les communes centrales, au cœur même du Morvan. Ce sont essentiellement des retraités.

D'autre part, le Morvan a attiré près de 4 800 Bourguignons, souvent de jeunes ménages de 30-40 ans à la recherche d'espace en périphérie des villes. Ainsi de nombreux Autunois (580), Avallonnais (530) ou Semurois (94) sont venus résider dans le parc, plus des 3/4 d'entre eux s'installant dans les communes périurbaines des villes-portes. D'autres viennent de Dijon (460), Nevers (330) ou encore Le Creusot - Montceau-les-Mines (200) ou Chalon-sur-Saône (99).

Château-Chinon, Saulieu et leurs communes environnantes sont les plus attractives : elles ont accueilli près de 3 160 nouveaux habitants dont beaucoup de Franciliens venus profiter du cadre rural tout en restant proche de l'offre en commerces et services. Mais ces communes ont aussi drainé une proportion importante de Bourguignons venus des chefs lieux de départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or. En effet, près de 40 % des nouveaux arrivants originaires de Dijon ont choisi de s'installer à Saulieu ou ses environs et 39 % des anciens Neversois se sont tournés du côté de Château-Chinon.

Les plus jeunes s'installent en périphérie

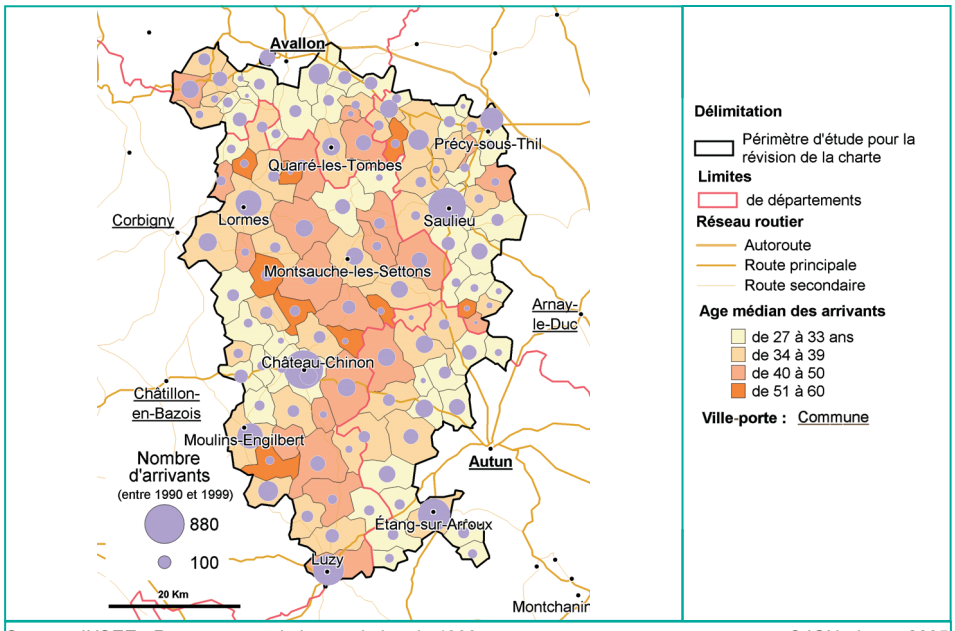

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999. © IGN - Insee 2005

Une attractivité résidentielle de longue date dans le Morvan

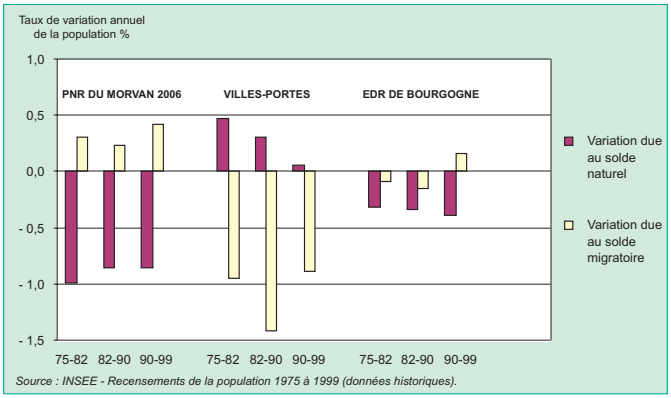

Source : INSEE - Recensements de la population 1975 à 1999 (données historiques).

Parc Naturel du Morvan (PNR), espace à dominante rurale et villes-portes

Villes-portes : Il s'agit d'Arnay-le-Duc, de Châtillon-en-Bazois, de Corbigny, d'Autun et d'Avallon.
La comparaison du parc aux villes-portes permet de mieux saisir l'apport de ces villes si elles étaient intégrées au parc.
Espace à dominante rurale (EDR) : il s'agit de l'espace bourguignon qui est situé en dehors de l'aire d'influence des pôles urbains. Les pôles urbains sont des agglomérations comptant plus de 5 000 emplois (15 en Bourgogne); leur aire d'influence est composée des communes dont 40 % des actifs vont travailler dans une ou plusieurs aires urbaines.
Le parc relevant principalement de l'espace à dominante rurale bourguignon, il est intéressant de le comparer à cet espace plutôt qu'à l'ensemble de la Bourgogne dont les indicateurs socio-économiques reflètent davantage la situation de la nombreuse population des villes.

Vieillissement de la population

Le Morvan est attractif mais il laisse aussi partir des habitants et notamment des jeunes. Les 20-29 ans sont plus nombreux à quitter le parc qu'à s'y installer. Ces départs de jeunes ajoutés à l'installation de retraités tendent à ac-

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 120 - Mars 2005 - 2,20 euros
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

centuer le vieillissement de la population du parc. De fait plus du tiers des habitants (36 %) ont plus de 60 ans en 1999 ; c'est davantage que dans l'ensemble de l'espace à dominante rurale de la Bourgogne (30 %). La population compte 300 retraités de plus en 1999 qu'en 1990, soit une augmentation de 2 % en neuf ans alors que la population active a diminué de 1,6 % dans le même temps. En 1999, le Morvan compte 82 retraités pour 100 actifs.

Les communes situées au centre du périmètre d'étude sont davantage marquées par le vieillissement de la population. En revanche, bénéficiant de flux migratoires plus jeunes, les communes périurbaines des villes-portes, de Saulieu et de Château-Chinon affichent encore une relative jeunesse.

De moins en moins d'habitants

Bien qu'étant un territoire attractif, le Morvan compte de moins en moins d'habitants. Du fait du vieillissement de la population, les décès sont plus nombreux que les naissances. Ainsi entre 1990 et 1999, 7 100 décès ont été enregistrés contre seulement 3 460 naissances soit un déficit naturel de plus de 3 600 personnes. Et le solde migratoire, bien que positif et croissant depuis au moins 25 ans, est loin d'être suffisant pour inverser cette tendance.

La baisse de la population du Morvan n'est pas nouvelle. Depuis 1901, la population a baissé de 60 % contre 40 % dans le rural bourguignon. Le parc perd encore 1 845 habitants entre 1990 et 1999, soit 4 % de sa population, alors que celle de l'espace rural de la Bourgogne ne diminue que de 2 %.

Et les villes-portes ne semblent pas en mesure de lui apporter un nouveau souffle démographique. En effet leur population baisse de 7 % entre 1990 et 1999, davantage donc que dans le parc. Leur excédent naturel s'amenuise et elles sont délaissées par des habitants à la recherche d'espace en périphérie et notamment dans les communes du parc.

Une baisse de population déjà ancienne

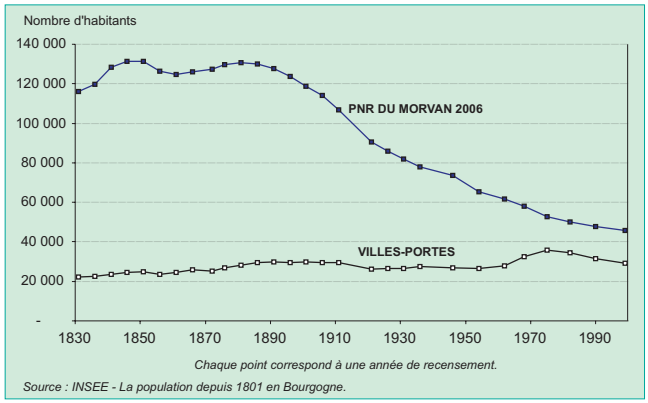

Source : INSEE - La population depuis 1801 en Bourgogne.

Emploi : montée en puissance du tertiaire

En 1999, le Morvan compte 13 732 emplois dont plus de 60 % relèvent du tertiaire. Cette tertiarisation de l'emploi est davantage marquée dans le parc que dans l'ensemble de l'espace à dominante rurale bourguignon (55 %). L'essor du tertiaire s'accompagne d'une augmentation du nombre d'employés désormais plus nombreux que les ouvriers (5 150 contre 4 860). Entre 1990 et 1999, les emplois dans le secteur de l'éducation-santé-action sociale progressent à un rythme élevé, 44 % de hausse (contre 30 % dans le reste de l'espace à dominante rurale de la région). Désormais ils représentent 20 % des emplois dans le parc. L'administration ainsi que les services aux particuliers augmentent fortement ; ils pèsent chacun pour près de 10 % de l'emploi.

L'agriculture toujours très présente

Avec 2 525 emplois en 1999, l'agriculture et la sylviculture restent encore bien implantées dans le parc (18 % des emplois contre 13 % dans le rural bourguignon). Toutefois, elles sont loin de leur niveau de 1975 où elles concentraient 36 % des emplois. Le secteur a perdu plus de la moitié de ses effectifs en 25 ans (5 760 emplois en 1975).

Le Morvan se caractérise également par une faible industrialisation : avec 13 % des emplois en 1999, l'industrie a une présence beaucoup moins forte que dans les villes-portes et le rural bourguignon (environ 25 % dans les deux cas).

Malgré son développement, le tertiaire n'a pas permis d'enrayer la baisse du nombre d'emplois dans le Morvan. Le parc a en effet perdu près de 2 300 emplois depuis 1975, soit une baisse de 14 %, alors que le rural bourguignon n'a perdu que 11 % de ses emplois et les villes-portes 5 %.

Tourisme : capacité d'hébergement importante

La capacité d'accueil touristique du Morvan (hors résidences secondaires) est estimée à un peu plus de 14 000 "lits" dont près des deux tiers situés dans les campings (8 800). Environ 2 600 touristes peuvent être hébergés en hôtels (18 %) et 2 700 dans les autres hébergements (gîtes d'étapes,

Près de quatre habitants sur dix ont plus de 60 ans en 1999

	PNR DU MORVAN 2006			VILLES-PORTES	EDR DE BOURGOGNE
	1990	1999	1999	1999	1999
	%	Effectifs	%	%	%
Population totale	**100,0**	**45 801**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
de 0 à 19 ans	20,5	8 763	19,1	23,6	21,7
de 20 à 39 ans	22,6	9 298	20,3	25,5	22,7
de 40 à 59 ans	21,7	11 167	24,4	24,3	25,3
de 60 à 74 ans	20,8	9 800	21,4	15,6	18,6
75 ans ou plus	14,4	6 773	14,8	11,0	11,7

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive).

INSEE BOURGOGNE dimensions
N° 120 - Mars 2005 - 2,20 euros

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

chambres d'hôtes, auberges de jeunesse…). Cette gamme d'offre d'hébergement est du même type que celle proposée par l'espace à dominante rurale bourguignon alors que dans les villes-portes les places en hôtels sont beaucoup plus fréquentes (44 %).

Le Morvan dispose aussi d'une forte capacité d'hébergement en résidences secondaires. En 1999, il en compte plus de 10 400 soit près d'un logement sur trois (31 %) qui peut ainsi être utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Dans les communes centrales, cette part dépasse même les 43 %. En estimant qu'une résidence secondaire peut recevoir jusqu'à cinq personnes, la capacité d'accueil touristique liée à ce type d'hébergement pourrait être évaluée à plus de 50 000 personnes. Dans cette hypothèse, 80 % des touristes venant passer leurs vacances dans le Morvan seraient hébergés en résidences secondaires.

La part de résidences secondaires parmi les logements est nettement supérieure à celle des villes-portes (6 %) et de l'espace à dominante rurale (19 %) et tend à augmenter. En effet, le nombre de résidences secondaires augmente plus vite que le nombre de résidences principales. En 1999 on recense 800 résidences secondaires de plus qu'en 1982, soit une augmentation de plus de 8 %, alors que dans le même temps le nombre de résidences principales n'a augmenté que de 2,6 %.

Bien qu'encore peu dotées en résidences secondaires, les villes-portes du Morvan connaissent également une augmentation très prononcée de celles-ci (+ 14 % entre 1982 et 1999).

Le tourisme génère 740 emplois en 1999 soit 5,4 % de l'emploi total dans le Morvan, contre à peine plus de 3 % dans les villes-portes et dans l'espace rural bourguignon. Les activités liées à l'hébergement et à la restauration rassemblent beaucoup d'emplois (respectivement de l'ordre de 400 et 300 emplois).

Les 189 établissements directement concernés par l'activité touristique emploient en moyenne entre trois et quatre personnes, cet effectif salarié pouvant varier du simple au double selon la saison. Un peu moins d'un emploi sur quatre est à temps partiel.

■ Karine Bondoux, Mohamed Hilal

Le tertiaire : premier employeur

Emploi au lieu de travail	PNR DU MORVAN 2006		EDR DE BOURGOGNE
	Effectifs	%	%
Agriculture			
1975	5 760	36,0	24,6
1999	2 525	18,4	13,2
Industrie & Construction			
1975	3 765	23,5	38,3
1999	2 927	21,3	31,3
Tertiaire			
1975	6 470	40,5	37,1
1999	8 280	60,3	55,5
Ensemble			
1975	15 995	100,0	100,0
1999	13 732	100,0	100,0

Source : INSEE - Recensements de la population 1975 (sondage au 1/5), 1982, 1990 (sondage au 1/4) et 1999 (exploitation complémentaire).

Cette étude a été cofinancée par la Direction régionale de l'environnement de Bourgogne.

Des revenus plus faibles dans le Morvan

Avec 11 800 €, le revenu annuel moyen par foyer fiscal est plus faible dans le parc que dans les villes-portes (13 000 €) et dans le rural bourguignon (12 800 €). Les foyers fiscaux non imposés sont également plus nombreux (60 %) et perçoivent un revenu plus faible (6 070 euros contre 6 140 dans les villes-portes et 6 440 dans le rural bourguignon).
Du fait de la présence importante des retraités, les pensions et retraites représentent 39 % des revenus déclarés contre 29 % dans les villes-portes et 32 % dans le rural bourguignon.

POUR EN SAVOIR PLUS

- ***Territoires de Bourgogne en chiffres -*** *Insee Bourgogne - CD Rom édition 2005 - à paraître.*
- ***Le Morvan au cœur de la Bourgogne -*** *Direction régionale de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne - Agreste Bourgogne n° 64 - janvier 2005.*
- ***Parc naturel régional du Morvan, révision de la charte : le projet Morvan - www.parcdumorvan.org***
  Cahier des clauses administratives particulières - décembre 2004.
- ***Portrait statistique de la Nièvre -*** *INSEE Bourgogne Dimensions - hors série - janvier 2005.*
- ***Les nouveaux arrivants dans la Nièvre : de nombreuses installations dans les campagnes nivernaises -*** *INSEE Bourgogne Dimensions n° 88 - décembre 2001.*
- ***L'espace à dominante rurale en Bourgogne : vers une stabilisation de la population et des emplois -*** *INSEE Bourgogne Dimensions n° 98 - janvier 2003.*

Les INSEE Première, les INSEE Bourgogne Dimensions et les notes de conjoncture figurent dès parution sur le site internet de l'INSEE : ***www.insee.fr***

INSEE - BOURGOGNE
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Directrice de la publication : Véronique Moyne
Chef du Service Études et Diffusion : Christian Bonsacquet
Rédactrice en chef : Christine Ricci
Maquette PAO : Patricia Lallemand, Sylvie Renaud
Cartographie : Thierry Poisse
Abonnement :
8 numéros par an + Bilan économique et social annuel : 22 euros abonnement France
27 euros abonnement étranger
2,20 euros le numéro
Impression : AZ Média - Chenôve
Dépôt légal : à parution
ISSN 1246-483 X
Code Sage D0512016
© INSEE 2005